



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aides de l'État

Question écrite n° 130238

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur le programme d'investissement d'avenir. Dans ce programme, une enveloppe de 100 millions d'euros était consacrée à l'action « économie sociale et solidaire ». Il lui serait agréable que lui soit précisée la répartition de cette enveloppe entre les différents acteurs.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130238

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2221

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)